

TEXTE SITUATION/ACTION CAA du lundi 16 novembre
--

Attentats du vendredi 13 novembre

Après janvier 2015, le mouvement terroriste et criminel Daesh a réédité en plein cœur de Paris une opération de terreur dans la nuit du vendredi 13 novembre en perpétrant une nouvelle vague d'attentats meurtriers et coordonnés qui ont fait plus de 120 morts et 300 blessés dont 80 dans un état alarmant. Cette fureur homicide commandée par la haine des principes de démocratie, de liberté et de pluralisme au fondement de notre société s'inscrit dans une stratégie visant à exploiter les fragilités de celle-ci, minée par la montée des inégalités, de l'intolérance et les raidissements sécuritaires, pour dresser des composantes de notre pays les unes contre les autres.

C'est pourquoi, face à ces atteintes à la liberté, à la démocratie et à la paix, ces valeurs communes qui forment le socle de notre société, la FSU doit poursuivre, dans la continuité des premiers contacts déjà enclenchés avec les organisations syndicales, ces démarches pour construire un mouvement plaçant au cœur de la lutte contre Daesh le souci de l'unité et le refus de toute stigmatisation, la détermination et le respect de l'Etat de droit, le rejet des amalgames pernicieux et des mesures liberticides au nom d'un état de guerre, la recherche de solutions politiques et diplomatiques dans les conflits au Moyen-Orient.

Les attentats ne doivent pas servir de prétexte pour justifier des restrictions à l'accueil des migrants qui fuient la guerre, l'oppression et la misère. Les conditions d'accueil et d'hébergement dont la justice a pointé à Calais l'indécence et l'inhumanité doivent être à la hauteur de la solidarité due aux migrants par un Etat parmi les plus riches de la planète, s'honorant d'être la patrie des droits de l'homme.

Dans ce contexte, l'Education nationale a une responsabilité particulière vis-à-vis de la jeunesse qu'elle forme. Les personnels enseignants et d'éducation, dans un face à face avec des enfants, des adolescents, des jeunes adultes, peuvent avoir affaire à des comportements et des points de vue qui peuvent heurter et déstabiliser. Les réponses doivent être éducatives. C'est donc la responsabilité des autorités nationales, à l'inverse de ce qui s'est produit en janvier 2015 :

- D'assurer soutien et accompagnement aux personnels confrontés à une mission difficile
- Et leur donner tous les outils et les moyens nécessaires pour que chaque élève qui leur est confié puisse se construire en tant que futur citoyen pensant, libre et reconnu comme tel.

Durcissement de la politique d'austérité, réactionnaire et sécuritaire du Gouvernement

Tout en appelant à l'unité nationale, le pouvoir en place n'annonce aucune inflexion dans sa politique qui aligne l'intérêt général sur celui de la finance qu'il prétendait combattre et sur celui du patronat, au détriment des jeunes, des salariés et des retraités. Au nom du pouvoir d'achat, le gouvernement fait encore régresser la progressivité de l'impôt et continue d'épargner les hauts revenus, le capital et les gros patrimoines. Il refuse de remettre en cause la suppression de la part pour personnes isolées ou veuves ayant élevé un enfant qui a entraîné des hausses d'impôt, notamment pour des revenus modestes. Poursuivant sa démolition du modèle social, le

Gouvernement, après les retraites, l'ANI, le pacte de compétitivité et de responsabilité et la loi Macron, prépare le démembrement du droit du travail, sous couvert de le moderniser, en renvoyant à des accords d'entreprise des pans entiers qui relevaient de conventions collectives ou de la loi. Dans le même temps, il stigmatise et criminalise la lutte des salariés d'Air France en exploitant un incident pour masquer la première violence qui est celle de la direction d'Air France, annonçant un plan de suppressions massives d'emplois, et de l'Etat-actionnaire, le cautionnant. La CAA condamne la répression dont ont été victimes les salariés d'Air France et appelle à participer à toutes les actions de soutien aux salariés pour obtenir la levée des sanctions et la réintégration de ceux qui ont été licenciés. Par la voix de son Ministre de l'économie et de l'industrie, il continue une insidieuse campagne de sape contre les garanties collectives à la base de la Fonction publique. L'accord sur les retraites complémentaires, conclus entre le patronat et les syndicats d'accompagnement, avec le soutien du Gouvernement, fait porter la quasi-totalité des efforts pour parvenir à l'équilibre des comptes sur les salariés, en organisant une nouvelle baisse des pensions et un recul de l'âge effectif de départ à la retraite, mesure dont le MEDEF réclame l'extension à la Fonction publique et au régime général.

La conférence sociale d'octobre a illustré la défiance créée par cette politique avec la CGT qui refusé d'y participer. Les communiqués du Gouvernement et de la majorité sur une inversion de tendance du chômage occultent le fait que celle-ci résulte de la hausse du nombre de contrats aidés et des radiations : il n'y aucune dynamique de créations d'emplois dans les entreprises, en dépit des aides et des exonérations apportées par le pacte de compétitivité et de responsabilité.

Confronté à une impasse par les choix, les méthodes et les résultats de cette politique, le chef du gouvernement veut forcer une recomposition politique, anticipant les résultats désastreux aux régionales. Il veut construire un front de classe qui allie les forces politiques libérales et conservatrices en utilisant comme épouvantail le front national que sa politique contribue à faire monter dans les élections en provoquant l'abstention des électeurs de gauche.

Face à cette absence de perspectives que crée la stratégie du Gouvernement dans les domaines politique, économique et social pour les salariés et les fonctionnaires, la FSU doit réaffirmer la nécessité du changement radical de politique se traduisant par l'abandon de l'austérité et de la remise en cause des protections et des garanties collectives dont les effets ravageurs sur le plan démocratique, économique et social sont de plus en plus manifestes, au profit d'une politique de croissance, de créations d'emplois et de justice sociale, replaçant au cœur du débat public la question du partage des richesses. Elle doit poursuivre et participer pleinement au processus difficile de rassemblement et de mobilisation des salariés pour créer les conditions d'un rapport de force unitaire et obtenir un changement de cap, en développant les contacts unitaires avec les forces syndicales et au-delà pour exiger un projet alternatif.

Négociations carrières et rémunérations

Dans la Fonction publique, dans chaque Ministère, le Gouvernement a débuté un cycle de négociations sur les carrières et les rémunérations. Il prétend le faire en considérant l'accord PPCR comme valide, bien qu'il n'ait pas été approuvé par des organisations syndicales représentant la majorité des personnels. La FSU a condamné cette méthode qui bafoue les principes de la démocratie sociale actée par la loi sur le dialogue sociale de juillet 2010 et a refusé de participer à des bilatérales que le Gouvernement entendait limiter aux seules organisations signataires. Elle doit

persévérer dans cette ligne de conduite. Les discussions, au sein de chaque ministère, devraient s'effectuer sur la base de GT émanant des CTM et, donc, respectant la représentativité.

Dans le cadre de ces discussions, la FSU ne peut se satisfaire des mesures insuffisantes contenues dans l'accord PPCR. Elle doit porter la nécessité d'obtenir des avancées pour tous en terme de revalorisation de nos qualifications et de relance de la dynamique d'unification de nos corps avec comme objectif de parvenir à terme à l'agrégation revalorisée pour tous. Elle doit exiger un calendrier des mesures qui n'en repoussent pas les premiers effets en 2018, revendiquer une grille de référence qui reconnaisse pleinement le niveau de recrutement des certifiés porté à bac +5 et ne l'aligne pas sur celui de corps recrutés à bac + 3, et veiller à ce que l'ouverture de nouveaux espaces indiciaires, si elle passe, dans un premier temps, par la création de nouveaux débouchés de carrières sous forme de grade, s'applique à tous les collègues et ne devienne pas un instrument de revalorisation de la carrière de quelques-uns sur la base de fonctions ou d'avis des supérieurs hiérarchiques. Elle doit faire du rendez-vous salarial en février 2016 un enjeu de mobilisation en recherchant le cadre le plus large possible pour construire le rapport de force afin d'obtenir le dégel du point d'indice et sa revalorisation, et être en mesure de peser sur les discussions.

Education

Le décret sur l'organisation des régions académiques qui permet des mutualisations ou des fusions de service et s'inscrit dans une démarche de régionalisation à terme doit être abrogée.

Dans le contexte actuel de crise économique et d'accroissement des inégalités sociales, le service public d'orientation de proximité doit prendre toute sa place, pour apporter une information au plus près des usagers, en particulier des familles les plus démunies. C'est pourquoi le SNES dénonce le désengagement de l'état et le transfert des missions d'orientation vers les collectivités territoriales. Il s'oppose aux fermetures définitives ou temporaires de CIO et demande à l'état de réaffirmer son engagement à mener une politique volontariste de maintien du réseau de proximité des services d'orientation

La Ministre a échoué dans ses manœuvres pour faire des opposants à la réforme du collège des réactionnaires par la pratique d'amalgame qui n'honore pas le débat public. Elle persiste aujourd'hui à imposer à marche forcée cette réforme qui est rejetée par les parents et les enseignants comme le montre encore la mobilisation réussie du samedi 10 octobre à l'appel de l'intersyndicale du Second degré, au risque de déstabiliser l'ensemble du système éducatif. La mise en place sur les quatre niveaux simultanés est une absurdité qui va poser des problèmes redoutables de continuité des parcours des élèves déjà au collège, et alourdir à une hauteur jamais vue la charge de travail des enseignants.

Les nouveaux programmes de collège, loin des engagements initiaux, couplée avec la nouvelle organisation des enseignements et de l'évaluation, préparent la réduction des savoirs disciplinaires à des compétences utilitaristes.

De manière générale, les propos et les mesures du MEN sont encore et toujours alimentés par un profond mépris, une grande ignorance et une volonté de mise au pas des enseignants : paroles de la DGESCO à Rouen et à Caen, décrets sur l'évaluation, vidéo sur le harcèlement...

Les rencontres avec les parents d'élèves montrent que la mobilisation peut encore s'élargir puisqu'elles permettent de poursuivre le processus de décantation et de prises de conscience des aspects régressifs de cette réforme. En témoigne la table-ronde organisée par la FCPE91, à laquelle ont participé le SNES-FSU91 et la FSU91 : les parents présents ont fait part de leurs très vives interrogations et, pour un nombre important d'entre eux, de leur opposition à cette réforme.

Le SNES-FSU et ses militants se mobilisent à tous les échelons pour impulser le refus des réunions formatage sur la réforme du collège. Alors que les hiérarchies tentent de peser de tout leur poids pour forcer les collègues à rentrer dans la réforme, y compris en faisant, sur des bases mensongères, du chantage aux moyens à venir pour les engager dans une démarche de projet sur les EPI et l'AP, la présence du SNES et le débat avec les collègues sont déterminants en cette période pour faire de ces réunions des leviers d'expression et d'action collective contre la réforme dans les établissements selon les modalités les plus aptes à rassembler les collègues (de la résistance passive au boycott en passant par des prises de paroles collectives lors de celles-ci) et élargir la mobilisation.

Action :

Dans la période qui vient, il va être de la responsabilité du syndicalisme de pouvoir jouer tout son rôle et de prendre toute sa place dans le débat public et dans les mouvements qui doivent se construire face au durcissement des politiques d'austérité, au nouveau tournant sécuritaire et à la montée de l'extrême droite qui s'annonce.

Le SNES et la FSU doivent y participer, tout en continuant d'impulser les actions et les mobilisations fortes nécessaires dans leurs champs de syndicalisation sur la question de l'avenir du Second degré et de la revalorisation de nos carrières.

La CAA demande à ce que le SNES-FSU porte au sein de la FSU le mandat de prendre les contacts unitaires parmi les fédérations de la Fonction publique et les Fédérations de l'EN pour organiser au mois de février une journée d'action nationale, pouvant inclure la grève, sur une plateforme emplois, salaires, carrières.

La CAA condamne le mépris de la Ministre qui a refusé de recevoir l'intersyndicale après la mobilisation à nouveau réussie du 10 octobre. Elle appelle dans le cadre des mots d'ordre de l'intersyndicale pour obtenir l'abrogation de la réforme du collège et l'ouverture de discussions sur de nouvelles bases l'ensemble des collègues :

- à faire de ces réunions des leviers d'expression et d'action collective pour neutraliser la réforme ;
- à participer à la campagne de signatures de la carte pétition en se saisissant de toutes les occasions pour la signer !
- à la relayer auprès des parents d'élèves.

Elle demande au SNES de porter au sein de l'intersyndicale une nouvelle grève à la fin du mois de janvier, en recherchant le cadre le plus large.

Texte adopté à l'unanimité.

POUR : 21 CONTRE : 0 NPPV : 0 ABST : 0